

Vos locataires ont-ils des loyers impayés ? Nous sommes là pour vous aider.



La photo est celle de personnes utilisées uniquement à des fins d'illustration.

Si vos locataires ne peuvent pas payer une partie ou la totalité de leurs loyers en raison de la pandémie de COVID-19, le Programme d'aide d'urgence au paiement des loyers (Emergency Rental Assistance Program, ERAP) de l'État de New York pourra éventuellement vous apporter son aide.

Pour savoir si vous et vos locataires remplissez les critères pour en bénéficier, consultez le site otda.ny.gov/erap



844-NY1-RENT

PC-11a (F) 05/28/2021
(E) Rev. 05/25/2021

NYC Human Resources
Administration
Department of
Social Services

Programme d'aide d'urgence au paiement des loyers (ERAP) de l'État de New York

Il est possible que vous ou vos locataires remplissiez les critères pour demander l'aide du Programme d'aide d'urgence au paiement des loyers (ERAP) de l'État de New York. Si vous faites une demande de la part de vos locataires, ceux-ci seront informés et devront remplir des documents. Tous les paiements vous seront versés directement pour le compte de vos locataires. Les locataires seront informés des montants versés pour leur compte. Il est aussi possible d'obtenir de l'aide pour le paiement des factures de charges (électricité, eau, gaz, téléphone, etc.) impayées.

Consultez le site

Visit otda.ny.gov/erap

 **844-NY1-RENT**

New York State Emergency Rental Assistance Program (ERAP)

You or your tenants may be eligible to apply for help from the New York State Emergency Rental Assistance Program (ERAP). If you apply on behalf of your tenants, your tenants will be notified and must complete documentation. All payments will be made directly to you on behalf of your tenants. Tenants will be notified of any amounts paid on their behalf. Unpaid utility bills may also be assisted.

Visit Visit otda.ny.gov/erap

 **844-NY1-RENT**